

Compagnie :

PROCÈS - VERBAL

Unité :

DE

C.U. 04096 - PV 00087/98

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

N° PIÈCE N° FEUILLET

01 1

ANALYSE ET REFERENCES :

O B J E T : Signalement d'un objet volant non identifié
O.V.N.I.

PERSONNE CONCERNÉE : B , M: , dt " " à

DATE ET LIEUX : L - 06.02.98 vers 16 heures.

Nous soussigné : adjudant S B , commandant la brigade, en résidence à
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

B M , 54 ans,

demeurant

fils de
marié, Outilleur, nationalité française,qui déclare le huit février mil neuf cent quatre vingt dix huit
à seize heures:-----

Le vendredi 6 février 1998, vers 16 heures, je me trouvais sur la commune de
, dans le bois de (forêt privée). J'étais afféré à faire
du bois de chauffage. J'avais arrêté ma tronçonneuse pour enlever et ranger les
branchages lorsque j'ai entendu un bruit sourd, non familier, qui ressemblait à
celui d'un ballon dirigeable. J'ai levé la tête et j'ai vu, assez haut dans le
ciel un objet qui ressemblait à un fuselage de V1.

C'était comme une fusée car il n'y avait pas d'aile. Cet appareil ne dégageait
aucune fumée. Il n'y avait aucun éclairage.

Il se déplaçait plus vite qu'un ballon dirigeable mais moins vite qu'un avion.
Cet engin venait de la direction de et se dirigeait vers , donc
d'Ouest en Est, horizontalement.

Comme cet objet se trouvait assez haut dans le ciel, je n'ai pas pu distinguer
sa couleur ni en quelle matière il était constitué. Je pense qu'il était en
métal.

J'avais appris par un article de l' paru fin janvier qu'il était
conseillé de rapporter des faits semblables à vos services. C'est la raison pour
laquelle je vous en informe.

S.I. : Cet objet ne ressemblait ni à un hélicoptère, ni à un avion, ni à un
dirigeable.

Je ne peux vous apporter aucune autre précision.

S.I. : J'étais seul dans cette partie de forêt au moment où j'ai vu cet objet.
, le huit février mil neuf cent quatre vingt dix huit, à seize
heures trente.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
La personne entendue L'enquêteur

2 M. le Préfet à

Date de clôture
08/02/1998

Transmis le 23/02/98

1 M. le Général, commandant la Région
aérienne àpar
L'adjudant2 Direction Générale Gendarmerie Nat.
Bur Défense Opér. - Sect Rgt

1 Archives

Signature

Signature et cachet

PROCES - VERBAL

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

U. 04096 - PV 00087/98

01 2

dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."
La personne entendue L'enquêteur

Aucun autre fait similaire n'a été porté à notre connaissance le même jour. Par contre, un procès-verbal a été rédigé par la brigade de gendarmerie de , PV 42/98, pour un OVNI aperçu le 17 janvier 1998 sur leur circonscription.

De même, la brigade de Gendarmerie de a établi un procès-verbal n° 123/ pour des faits similaires le 15/01/98

Mentionnons que M. B , M est tout à fait digne de foi. Il est favorablement connu de nos services.

Fait et clos à , le 23 février 1998.

L'enquêteur.